



# ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTE

COMMISSION DE VERIFICATION  
DES COMPTES DU CONSEIL EXECUTIF  
Cinquième réunion

EBAC5/5  
11 janvier 2002

---

## Rapport de la cinquième réunion de la Commission de Vérification des Comptes du Conseil exécutif

1. La cinquième réunion de la Commission de Vérification des Comptes s'est tenue à Genève les 9 et 10 janvier 2002. M. G. R. Patwardhan (Inde), désigné Président par intérim à la quatrième réunion, a ouvert les débats. Après l'adoption de l'ordre du jour, et après que les membres eurent été informés que M. Patwardhan ne serait pas en mesure d'assister à la cent neuvième session du Conseil exécutif pour présenter les rapports de la Commission de Vérification des Comptes, le Dr Y.-J. Om (République de Corée) a été élu Président. On trouvera dans l'annexe la liste des participants.
2. A sa deuxième réunion, la Commission de Vérification des Comptes avait convenu de tenir des séances de travail officieuses, avec la présence d'un seul membre du Secrétariat, pour examiner l'ordre du jour de manière informelle avant de commencer ses travaux de fond. Cette procédure a été suivie lors des troisième et quatrième réunions de la Commission. Après évaluation, il a été conclu que cette approche ne présentait guère d'intérêt, notamment parce que tout point devant figurer dans le rapport de la Commission de Vérification des Comptes au Conseil exécutif devait être réexaminé en séance officielle. La Commission a accepté la proposition de renoncer à cette approche expérimentale et de tenir l'intégralité des débats en séance officielle, comme c'est le cas pour le Comité de l'Administration, du Budget et des Finances et le Comité de Développement du Programme.
3. Les membres de la Commission de Vérification des Comptes ont vivement déploré que la plupart des documents de la Commission n'aient pas été expédiés dans des délais permettant une préparation et des consultations adéquates. Ils ont noté que ce retard s'expliquait notamment par le fait que les documents ne pouvaient être officiellement diffusés que lorsqu'ils étaient prêts dans les six langues officielles. L'établissement et la diffusion des documents en temps voulu ont posé cette année des problèmes importants, à tel point que l'on s'attend à ce que la question retienne l'attention de la cent neuvième session du Conseil exécutif.
4. A cet égard, la Commission de Vérification des Comptes a estimé qu'il serait utile pour le Conseil et l'Assemblée de la Santé de faire entreprendre une étude des dysfonctions et des difficultés opérationnelles rencontrées par l'Organisation en ce qui concerne la production de sa documentation pour les organes directeurs. Un rapport sur cette question pourrait être inscrit à l'ordre du jour d'une réunion ultérieure de la Commission. On pourrait aussi réfléchir à la façon dont les questions réclamant une attention particulière de la Commission pourraient être mises en relief lorsque les documents sont soumis pour examen.
5. La Commission a reçu l'assurance qu'à l'avenir tous les documents seraient transmis 15 jours ouvrables avant qu'elle se réunisse et que, si les traductions n'étaient pas encore disponibles, elle recevrait des exemplaires préliminaires en anglais.

6. La Commission de Vérification des Comptes s'est penchée davantage sur son mandat, comme le lui avait demandé la résolution EB106.R1, afin de déterminer le meilleur moyen d'appuyer le processus de réforme en cours à l'OMS. Elle est parvenue à la conclusion que son mandat était suffisamment détaillé et de portée assez générale pour qu'elle puisse remplir ce rôle, bien que la réception tardive des documents et la manière dont certains étaient présentés aient rendu difficile l'exécution satisfaisante de sa mission cette fois-ci. La Commission continuera de réfléchir sur ses méthodes de travail lors des prochaines réunions.

**Point 3 de l'ordre du jour    Approbation du rapport de la quatrième réunion** (document EBAC5/2)

7. La Commission a approuvé le rapport de sa quatrième réunion, tenue en mai 2001, qui sera présenté au Conseil exécutif à sa cent neuvième session.

**Point 4 de l'ordre du jour    Questions concernant la vérification extérieure des comptes**

**Point 4.1 de l'ordre du jour    Etat de la mise en oeuvre des recommandations**  
(document EBAC5/3)

8. La Commission a noté que le rapport du Commissaire aux Comptes avait été établi sur la base des recommandations faites lors des examens précédents de ce point de l'ordre du jour par la Commission,<sup>1</sup> à savoir une présentation sous forme de tableau indiquant les progrès réalisés classés en cinq catégories (« questions résolues, en cours, en grande partie résolues, non encore résolues, non traitées ou imparfaitement résolues »). Après mûre réflexion, la Commission a approuvé le maintien de cette présentation, mais a proposé que la réponse aux notes de gestion comprenne les calendriers prévus pour donner suite aux recommandations du Commissaire aux Comptes. Cela aidera la Commission à mieux focaliser son attention sur les domaines pouvant présenter un risque.

9. La Commission a examiné en détail le document en référence et a été rassurée de constater que le Commissaire aux Comptes était en général satisfait des réponses données sur les progrès accomplis.

10. Bien que l'opinion du Commissaire aux Comptes n'ait fait l'objet d'aucun désaccord fondamental, la Commission a demandé des renseignements supplémentaires sur l'état d'avancement des recommandations pour lesquelles la réponse était classée dans la catégorie « non traitée (ou imparfaitement résolue) ». En conséquence, la Commission a reçu de nouvelles informations sur les neuf recommandations en cause. Elle a été rassurée d'apprendre que de nouveaux progrès ont été réalisés depuis l'établissement du rapport de situation en novembre 2001.

11. Les recommandations sur les constatations découlant de la vérification intérimaire concernant l'exercice 2000-2001, axée sur les ressources extrabudgétaires, ont été considérées comme nécessitant une surveillance plus étroite. A sa quatrième réunion, la Commission de Vérification des Comptes avait souligné le fait que ces ressources avaient sensiblement augmenté ces dernières années, ce qui risquait d'avoir un effet disproportionné sur le niveau d'administration financé par le budget ordinaire. Par ailleurs, les bailleurs de fonds fournissant les ressources extrabudgétaires estimaient que les commissions prélevées par l'OMS pour l'administration de ces fonds n'étaient pas négligeables. La Commission a noté que les

---

<sup>1</sup> Voir document EBAC5/2, paragraphes 3 et 4.

coûts effectifs encourus pour les services extrabudgétaires seraient prochainement examinés et qu'un rapport serait soumis au Conseil exécutif.

12. En ce qui concerne l'examen de la fonction de vérification intérieure, il a été noté que les activités du Bureau compétent sont exécutées essentiellement à l'échelon central, à l'exception de deux membres du personnel affectés au Bureau régional des Amériques (OPS). Etant donné l'accent mis par l'OMS sur la décentralisation, le rapport coût/efficacité de celle-ci pourrait faire l'objet d'une étude ultérieure.

**Point 4.2 de l'ordre du jour      Le point sur les progrès de la vérification extérieure des comptes pour l'exercice biennal 2000-2001**

13. La Commission a été informée que les travaux du Commissaire aux Comptes sont actuellement axés sur le rapport financier sur les comptes de l'OMS pour 2000-2001 et sur l'opinion et le rapport du Commissaire aux Comptes à ce sujet, dont la Commission sera saisie à sa prochaine réunion. La collaboration avec le Secrétariat reste bonne, et les relations de travail établies sont actuellement affinées en vue d'améliorer encore la communication et l'efficacité. Le Commissaire aux Comptes examinera volontiers toute suggestion de la Commission quant aux questions à inclure dans ses futurs plans de travail, après la clôture de l'exercice 2000-2001.

**Point 5 de l'ordre du jour      Rapports du Corps commun d'inspection**

**Point 5.1 de l'ordre du jour      Etude de la gestion et de l'administration à l'Organisation mondiale de la Santé (document EB109/30)**

14. La Commission de Vérification des Comptes s'est vivement félicitée de cette étude, menée de juillet 2000 à mai 2001, qui porte sur un large éventail de questions. Elle a noté que cette étude s'inscrit dans une série consacrée au fonctionnement des institutions spécialisées des Nations Unies. La Commission a constaté avec satisfaction que les travaux du Corps commun d'inspection (CCI) correspondent aux initiatives prises à la fois par le Commissaire aux Comptes et le Secrétariat. Sur les 12 principales recommandations soumises, à l'exception de certaines parties des recommandations 3 et 7.b) examinées plus en détail ci-après, les observations du Secrétariat reflètent une bonne acceptation et confirment que les travaux progressent dans la direction préconisée.

15. En ce qui concerne la recommandation 3 relative à la décentralisation, la question est très importante, en particulier pour l'OMS, et la Commission de Vérification des Comptes s'est dite préoccupée par le fait que le Secrétariat n'a pas précisé le délai pour l'élaboration des critères permettant de choisir entre divers types de représentation dans les pays. Le Conseil exécutif pourrait envisager d'inviter le Secrétariat à s'efforcer davantage de suivre le calendrier proposé par le Corps commun d'inspection.

16. La Commission de Vérification des Comptes a par ailleurs souligné que les critères permettant d'établir le type et le niveau de présence dans les pays ne sont qu'un moyen par lequel l'OMS peut améliorer ses résultats au niveau des pays – élément clé du processus de réforme – et que ce domaine doit être examiné dans son ensemble. Les principales considérations en matière de décentralisation sont l'effectif de personnel aux trois niveaux de l'Organisation et le rapport coût/efficacité de différentes décisions. Un principe directeur est que l'élaboration de la politique dans son ensemble est une fonction centralisée, avec des consultations appropriées, tandis que la mise en oeuvre opérationnelle est décentralisée.

17. En ce qui concerne la recommandation 7.b) « présenter tout ou partie des conclusions des études d'évaluation sur le site Web de l'OMS », la Commission de Vérification des Comptes estime que l'OMS a tout à gagner d'une plus grande transparence. Elle reconnaît avec le Secrétariat que les évaluations thématiques effectuées en 2001, l'éradication de la poliomyélite et l'évaluation du processus de budgétisation et de planification stratégiques à l'OMS (qui étaient des points présentés au Comité de Développement du Programme lors de sa huitième réunion (janvier 2002)) sont des exemples d'évaluations qui, de fait, peuvent être mises sur le Web. La Commission prend note qu'il semble y avoir une plus grande convergence d'opinion qu'il n'y paraissait à la première lecture.

18. La Commission de Vérification des Comptes se félicite des efforts faits par l'Organisation dans le domaine de la budgétisation fondée sur les résultats et de son intention de renforcer l'évaluation des programmes, sur laquelle le Conseil lui-même avait insisté. L'une des difficultés consiste à faire de la budgétisation stratégique un élément intégral du travail du Secrétariat dans son ensemble et à tous les niveaux. A cet égard, une certaine frustration s'est manifestée à propos de la lenteur des changements dans certains programmes ou Groupes de l'Organisation après l'élan initial. La Commission a été informée du fait que la budgétisation stratégique entraînait un changement de culture pour l'ensemble de l'Organisation. Des progrès importants sont attendus pour le prochain exercice biennal, découlant notamment de la préparation du budget programme 2004-2005, qui a déjà commencé.

19. La Commission prie instamment l'OMS de mettre en oeuvre plus rapidement la recommandation sur les Unités d'appui administratif, avec un calendrier plus strict. Pour améliorer l'efficacité, la rationalisation des fonctions administratives est une obligation pour toutes les organisations et la répartition des fonctions entre les différents niveaux doit être explicitée d'urgence pour éviter la duplication des efforts et des inefficacités évitables. La recommandation 2, sur la gestion des technologies de l'information, est également cruciale pour le fonctionnement de l'Organisation à l'avenir. La Commission prend note de la préparation d'une stratégie globale devant être présentée à la cent onzième session du Conseil exécutif (en janvier 2003) et de l'examen par le Conseil de la création d'un fonds pour les technologies de l'information à la cent neuvième session (en janvier 2002).

20. La gestion des ressources humaines, à l'ordre du jour de la cent neuvième session du Conseil exécutif, reçoit une attention particulière. Comme dans beaucoup d'autres organisations du système des Nations Unies, il est nécessaire de rajeunir et de diversifier les effectifs. Une meilleure planification du remplacement des employés de l'OMS qui prendront leur retraite dans les prochaines années offrira à cet égard l'occasion unique d'améliorer la répartition entre les sexes et la représentation géographique. Il faut néanmoins garder un équilibre judicieux entre l'apport de nouvelles forces et le maintien d'un degré raisonnable de mémoire institutionnelle.

21. Pour ce qui est de la recommandation 10 sur le Conseil mondial Personnel/Administration, la Commission a été informée que des discussions allaient s'engager avec les associations du personnel pour institutionnaliser ce dispositif. Cela n'impliquera pas nécessairement de modifier le Statut du Personnel.

22. Concernant la recommandation 11, traitant du mandat du Commissaire aux Comptes, la Commission de Vérification des Comptes prend note qu'il s'agit là d'un sujet à étudier par le Conseil exécutif et l'Assemblée mondiale de la Santé.

23. Concernant la question des services pouvant être sous-traités et assurés plus efficacement par le secteur privé, la Commission a été informée que ce point a été examiné dans le cadre de la rationalisation des services communs dans le système des Nations Unies. L'externalisation, notamment dans l'administration, est un point étudié en permanence dans l'Organisation.

---

**Point 5.2 de l'ordre du jour    Autres rapports intéressant l'OMS    (document EB109/30 Add.1)**

24. La Commission de Vérification des Comptes a examiné deux rapports adressés officiellement au Directeur général par le CCI. Le document JIU/REP/2000/9 avait pour thème : Renforcer la fonction d'investigation dans les organisations du système des Nations Unies. Les observations faites par l'OMS ont confirmé que l'Organisation souscrivait à toutes les recommandations du CCI, à l'exception des recommandations 3 et 5. Après avoir débattu plus longuement de la recommandation 3, il a été convenu qu'il incombait à l'OMS d'examiner la question du profil de risque. Pour ce qui est de la recommandation 5, l'élaboration de mesures préventives d'après les leçons tirées des investigations achevées entre déjà dans le cadre ordinaire du travail du vérificateur intérieur des comptes.

25. En ce qui concerne le deuxième rapport, JIU/REP/2001/2 sur l'appui du système des Nations Unies en faveur de la science et de la technique en Amérique latine et aux Caraïbes, la Commission a été informée qu'il s'agissait là du troisième rapport du genre, deux autres ayant déjà été produits sur les régions de l'Afrique, de l'Asie et du Pacifique. A cet égard, l'OMS et le CCI ont une position commune.

**Point 6 de l'ordre du jour    Questions concernant la vérification intérieure des comptes**

**Point 6.1 de l'ordre du jour    Plan de travail du vérificateur intérieur des comptes  
(document EBAC5/4)**

26. Présentant le plan de travail du Bureau de la vérification intérieure des comptes et de la surveillance (IAO) pour 2002, le Directeur a donné un aperçu de la répartition prévue des ressources en personnel du Bureau suivant le type de vérification et la couverture de la vérification prévue pour les différents postes organisationnels, c'est-à-dire bureaux régionaux, bureaux dans les pays et services du Siège.

27. La Commission prend note des plans ambitieux du Bureau pour 2002, mais se demande si une seule visite par an permet d'assurer une couverture suffisante des opérations régionales. Les options à étudier consistent à s'appuyer davantage sur Internet et les divers réseaux des technologies de l'information, afin de contrôler en continu le travail dans les Régions de l'OMS. A cet égard, il est également important que le vérificateur intérieur des comptes s'intéresse aux principaux facteurs de risque, qu'ils soient liés à la taille des opérations de l'Organisation ou à des fraudes éventuelles. Le Directeur du Bureau accepte de réexaminer les critères et les mécanismes d'évaluation des risques et présentera en temps voulu un rapport à la Commission de Vérification des Comptes.

**Point 7 de l'ordre du jour    Confirmation de la date et du lieu de la prochaine réunion**

28. Gardant à l'esprit la nécessité de se réunir avant que le Comité de l'Administration, du Budget et des Finances n'ait achevé ses travaux avant la Cinquante-Cinquième Assemblée mondiale de la Santé, la Commission a décidé d'organiser la sixième réunion à Genève, le vendredi 10 mai 2002, sous réserve de confirmation par le Conseil exécutif à sa cent neuvième session. Conformément à la pratique actuelle, l'ordre du jour sera établi en fonction du travail du Conseil exécutif à sa cent neuvième session, sur la base du mandat de la Commission. Les membres peuvent adresser toute proposition pour l'ordre du jour au Président, qui sera chargé d'obtenir, au nom de la Commission, l'approbation définitive de celui-ci.

ANNEXE

**LISTE DES PARTICIPANTS**

**MEMBRES DE LA COMMISSION**

**Suède**

Mme A.-C. Filipsson

**Egypte**

Professeur I. Sallam

**République de Corée**

Dr Y.-J. Om

**Congo**

M. P. E. Kengouya

**Inde**

M. G. R. Patwardhan

**Colombie**

Dr L. Silvani de Moreno

**AUTRES MEMBRES DU CONSEIL EXECUTIF, SUPPLEANTS ET CONSEILLERS**

**Président du Conseil**

Mme M. Abel (Vanuatu)

**Représentants du Commissaire aux Comptes**

M. T. Nombembe

M. G. Randall

Mme J. Englund

**Observateurs**

M. F. Bouayad-Agha, Corps commun d'inspection

M. L.-D. Ouedraogo, Corps commun d'inspection

M. K. Issa Othman, Corps commun d'inspection

Mme C. Momal-Vanian, Corps commun d'inspection

= = =